

**Avertissement.** Sauf mention contraire, les sources des données statistiques présentées dans ce lexique sont des publications de l'Insee (*France, portrait social, Données sociales, Rapport sur les comptes de la nation*). (cn) signale une notion de comptabilité nationale. Ce lexique s'appuie notamment sur *L'état de la France* et *L'état du monde* (annuaires de référence, La Découverte), de nombreux titres de la collection « Repères » ou de la collection « Grands Repères ». Pour aller plus loin, nous y renvoyons le lecteur (ainsi qu'au *Nouveau manuel* référencé ci-contre, 2003) et nous permettons d'insister sur la qualité exceptionnelle dans cette dernière collection du *Dictionnaire d'analyse économique* de Bernard Guerrien et du *Dictionnaire de gestion* d'Élie Cohen.

---

**Abondement.** Montant apporté par une entreprise en complément d'un versement effectué par un salarié à un plan d'épargne ou à l'acquisition d'actions de la société employeuse, selon des règles fixées par un accord interne à l'entreprise. Plus généralement, complément financier apporté par un organisme (privé ou public) à un projet, conditionné à l'apport, par le porteur du projet, d'un montant financier déterminé.

**Absorption.** Au sens macroéconomique, l'absorption est la demande intérieure d'un pays (consommation, investissement, variation des stocks). Au sens microéconomique — le plus fréquent —, il s'agit de fusion de sociétés ; les sociétés absorbées disparaissent, leur patrimoine étant repris par la société absorbante. V. concentration, OPA.

**Abus de position dominante.** Situation d'une firme utilisant sa puissance ou sa position dans un domaine particulier (monopole ou quasi-monopole) pour imposer des prix ou des conditions jugés excessifs à ses clients (exemple : Windows obligeant l'acheteur d'un logiciel d'exploitation d'ordinateur à acquérir en même temps son logiciel d'accès à Internet, au détriment des concurrents). V. politique de la concurrence.

**Accélération** (principe d'). Lors d'une reprise économique, la demande peut excéder les capacités de production installées. Il faut alors que les entreprises qui sont dans ce cas, ou qui craignent de l'être, investissent. Mais, habituellement, le coût des équipements supplémentaires nécessaires est supérieur au montant de la production annuelle qu'ils permettront d'effectuer : le coefficient de capital (v. ce terme) est supérieur à 1, ce qui augmente sensiblement la dépense d'investissement. À la demande de biens et de services (en hausse) s'ajoute donc une demande supplémentaire de biens

d'investissement, ce qui contribue à accélérer la reprise. À l'inverse, lorsque la demande finale commence à se ralentir, les investissements se réduisent brutalement, car les entreprises cessent de renouveler ou d'augmenter des équipements qui risquent de ne pas être utilisés. De ce fait, le cycle de l'investissement accentue (à la hausse comme à la baisse) le cycle de l'activité générale.

**Accise.** Impôt indirect qui pèse de façon forfaitaire sur un produit particulier (alcool, carburant, tabac...). La TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) est la plus importante des accises.

**Accroissement naturel.** V. mouvement...

**Acculturation.** Les anthropologues Redfield, Linton et Herskovits (« Memorandum » publié en 1936 dans *American Anthropologist*) la définissent comme *l'ensemble des changements provoqués dans les modèles culturels originaux par l'entrée en contact prolongé de groupes d'individus de cultures différentes*. Elle se traduit par des emprunts, des échanges et des réinterprétations. Le sociologue Roger Bastide (1898-1974) parle d'une acculturation *matérielle* lorsqu'elle touche la vie publique mais pas la vie privée, et d'une acculturation *formelle* lorsque des modifications de la sensibilité et du mode de pensée conduisent à une nouvelle culture (exemple : acculturation des enfants d'immigrés). V. assimilation.

**Accumulation du capital.** Investissement net : condition et résultat de la croissance. Le taux d'accumulation est le taux de croissance du capital (investissement net rapporté au stock de capital).

**Accumulation extensive/intensive** (théorie de la régulation). L'accumulation du

capital (ou la croissance) est extensive lorsqu'elle opère dans de nouvelles branches et de nouveaux marchés sans modification importante des conditions de production et de la productivité (la croissance — extensive — est le résultat d'un accroissement de la quantité des facteurs de production utilisés) ; l'accumulation est intensive lorsqu'elle est orientée vers la transformation des conditions de production (la croissance — intensive — se fait alors par accroissement de la productivité du travail). Il s'agit plus d'une distinction logique que d'un repérage historique.

**Accumulation primitive.** Chez Marx, désigne le processus (fortement marqué par la violence) qui conditionne la naissance du capital (v. ce terme) comme rapport social dominant : la transformation des producteurs indépendants (agriculteurs, artisans...) en travailleurs n'ayant plus que leur force de travail à vendre (salariés) y joue un rôle décisif.

**ACP.** V. pays ACP.

**Acte unique européen.** Signé le 17 février 1986, en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1987, il est la traduction juridique du *Livre blanc sur l'achèvement du Marché intérieur* publié en juin 1985 par la Commission européenne présidée par Jacques Delors. Organise l'achèvement du *Marché commun* (ou Marché intérieur) pour passer au *Marché unique* (v. ces termes), et une réforme des institutions (v. Conseil des ministres des Communautés). L'adjectif *unique* renvoie au fait qu'il unifie en les complétant les traités qui régissaient avant lui la construction européenne. V. CEEA, Euratom, CEE.

**Actif.** V. bilan, population active.

**Actifs.** Avoirs détenus par un agent. V. patrimoine.

**Actifs de réserve.** Actif en monnaies étrangères dont dispose une banque centrale et qu'elle peut mobiliser en cas de besoin (pour prêter à des banques ou pour intervenir sur le marché des changes). Une monnaie étrangère mobilisable est qualifiée de *devise*.

**Actifs financiers.** Droits sur le patrimoine d'autres agents. Les actifs financiers des uns sont les passifs financiers des autres. Comprennent principalement la monnaie (*actifs monétaires*) et les liquidités en général

(livrets d'épargne...), les valeurs mobilières et les prêts.

**Actifs non financiers.** La comptabilité nationale distingue les *actifs non produits* (*corporels* comme les terrains et gisements, ou *incorporels* comme les brevets) et les *actifs produits* classés en *actifs fixes* (*corporels* comme les logements, bâtiments, machines et équipements, ou *incorporels* comme les logiciels) et les œuvres originales tels les films), *stocks* et *objets de valeur* (bijoux, objets d'art...).

**Action.** Titre représentatif d'une partie du droit de propriété sur une entreprise. L'ensemble des actions représente le capital social de l'entreprise. L'*actionnaire* (celui qui détient une action) bénéficie principalement du *droit de vote* (une voix par action) à l'assemblée générale des actionnaires (le « parlement ») qui, notamment, élit le conseil d'administration (le « gouvernement ») et du droit de percevoir un *dividende* (revenu variable puisque égal au bénéfice distribué divisé par le nombre d'actions). Il peut généralement vendre librement l'action. Attention ! Seulement une petite minorité des sociétés anonymes ont leurs actions cotées en Bourse.

**Action collective.** Toute action dans laquelle des individus se mobilisent ou se rassemblent pour atteindre des fins partagées. L'économiste américain Mancur Olson (*La Logique de l'action collective*, 1966) a mis en évidence le « paradoxe de l'action collective » : les individus n'ont pas nécessairement besoin de participer à l'action collective (par exemple une grève) pour bénéficier de ses résultats (par exemple une hausse du salaire) ; si chaque individu adopte le comportement du « passager clandestin » (v. ce terme), qui profite des résultats de l'action sans y participer, elle est impossible.

**Action de groupe.** Possibilité offerte aux associations de consommateurs agréées de lancer une procédure judiciaire au nom d'un groupe de consommateurs s'estimant lésés par une entreprise en vue d'obtenir réparation du préjudice subi. On utilise souvent le terme anglais *class action*.

**Action sociale** (ou activité sociale). « Nous entendons par "activité" un comportement humain (peu importe qu'il s'agisse d'un acte extérieur ou intime, d'une omission ou d'une tolérance), quand et pour autant que